



**HAL**  
open science

# Le monde social de la littérature, entre patrimoine et contemporain (1980-2020)

Philippe Roussin

► **To cite this version:**

Philippe Roussin. Le monde social de la littérature, entre patrimoine et contemporain (1980-2020). Passés Futurs, 2020, Ce que les artistes font à l'histoire, 8, <https://www.politika.io/fr/notice/monde-social-litterature-entre-patrimoine-contemporain-19802020>. hal-03134579

**HAL Id: hal-03134579**

**<https://hal.science/hal-03134579>**

Submitted on 11 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



Rencontre avec l'écrivaine Alice Zeniter au festival Les Correspondances de Manosque (septembre 2017)

© François-Xavier Emery / Les Correspondances de Manosque



Dans la « nation littéraire » que serait la France – où l'on décerne annuellement entre mille cinq cents et deux mille prix à des auteurs –, comment caractériser le monde social de la littérature aujourd'hui<sup>1</sup> ? Il me semble qu'il est écartelé et tiraillé entre deux ensembles : celui du patrimonial et celui du contemporain. Patrimonial et contemporain forment un couple d'opposition depuis que ces termes sont apparus dans le débat public. Cette apparition peut être précisément datée : 1980.

1980 est, en France, à la fois l'année du patrimoine et celle que les études littéraires indiquent en général comme la date de naissance de ce qu'elles nomment le contemporain. En 1980, l'année du patrimoine conclut un septennat (1974-1981) qui avait voulu rompre avec la modernisation architecturale de la période gaulliste et pompidolienne dans le fil de la doctrine haussmannienne (autoroutes urbaines, Centre Pompidou, érection de tours d'habitation et de bureaux de grande hauteur dans Paris, destruction des Halles de Baltard, fin programmée de la gare d'Orsay, etc.) et qui annonçait, en fait, la gentrification et la muséification de la capitale, Paris, dans la perspective du tourisme culturel international et de son économie<sup>2</sup>. C'est également celle de l'introduction du contemporain dans les corpus universitaires littéraires. 1980 est, aussi, l'année des disparitions de Jean-Paul Sartre et de Roland Barthes : fin de l'après-guerre et de la modernité.

En d'autres termes, pour ce qui nous intéresse ici, contemporain et patrimoine, sont strictement... contemporains. Le couple commande, selon moi, la situation de la littérature et des études littéraires dans la culture d'aujourd'hui. Ma double hypothèse dans cet article est qu'avec la patrimonialisation de la littérature, le centre de gravité de son monde social s'est déplacé de l'éducation et de l'enseignement vers la culture et que le contemporain pourrait être le nouvel espace de création littéraire ouvert à distance de la vague patrimoniale, à condition de penser les conditions de la littérature d'aujourd'hui et d'accepter l'inscription de la littérature française dans le vaste ensemble de la francophonie où elle prend sens désormais, sauf à courir le risque de devenir la littérature de petits blancs, dont un auteur comme Michel Houellebecq dessine bien, au delà de son humour caustique et dépressif, les traits qu'elle pourrait prendre.

Le patrimoine a longtemps désigné les seuls monuments et œuvres d'art <sup>5</sup>. À partir des années 1970, sous l'effet des conventions de l'Unesco pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972), puis pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003), la notion s'est étendue au patrimoine immatériel : la langue, la littérature orale, la musique, notamment. En France, au cours des mêmes années, on est passé de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France (1964), créé par Malraux, à l'Inventaire général du patrimoine culturel (2004) <sup>4</sup>. Une direction du Patrimoine a été installée, dès 1978, au ministère de la Culture. Ont suivi les créations de la mission du patrimoine ethnographique (1979), de la mission du patrimoine photographique (1984), d'une cellule du patrimoine industriel (1983) et de l'Institut national du patrimoine (1990). L'engouement patrimonial a annexé de nouveaux secteurs : patrimoine archéologique menacé par les travaux d'aménagement urbain (loi de 2001 sur l'archéologie préventive), patrimoine industriel, jardins et paysages (la loi Paysage de 1993 a étendu à tout l'espace une attention paysagère qui était jusque-là concentrée autour des sites exceptionnels), cinéma, photographie, bande dessinée, audiovisuel (le dépôt légal des programmes audiovisuels a été institué par la loi du 20 juin 1972).

En 1998, Roland Recht pouvait écrire : « aujourd'hui, le patrimoine recouvre des réalités de plus en plus nombreuses et diverses, souvent totalement étrangères aux objets dont l'histoire de l'art a à se préoccuper » <sup>5</sup>. Je cite les formulations de Pierre Nora, deux ans plus tard, présentant le *Recueil des Commémorations nationales* de l'an 2000 :

« Métamorphose de la commémoration [...] Le modèle qui, de nos jours, se met en place [...] s'émancipe du scolaire pour se fixer sur le culturel, il s'alimente au touristique et s'accorde au médiatique. [...] Nous voilà donc passés de la commémoration restreinte à la commémoration généralisée. Sur fond de tableau, c'est la basse continue aujourd'hui de la vie culturelle, artistique et littéraire, universitaire et savante, qui tend à se dérouler tout entière selon le calendrier commémoratif. Du colloque à l'exposition rétrospective, du catalogue à l'édition exhumatrice, l'anniversaire est devenu la pierre d'angle de tout programme de travail intellectuel. » <sup>6</sup>

François Hartog a bien identifié ce moment de passage d'une patrimonialité monumentale et historique autour de l'entité nationale à une patrimonialité-mémoire :

« Pour ce qui est du patrimoine, on est passé aux alentours de 1980, déclarée Année du patrimoine, d'une première acception à une nouvelle, sans que, bien sûr, la première ne disparaisse. La première, solidement établie, avait pour épice le Monument historique et toute l'administration qui l'accompagnait. Il revenait à l'État de nommer ce qui était, pouvait être ou non "Monument historique". Cette activité régaliennne était sous-tendue par une histoire nationale, portée par le "régime moderne d'historicité", où le futur, catégorie rectrice, éclairait le passé. On savait alors reconnaître ce qui, ayant jalonné la marche en avant de la nation, pouvait recevoir cette consécration. C'est un peu plus tard qu'émerge la seconde acception du patrimoine, la plus commune aujourd'hui. L'Année du patrimoine, en 1980, en signale la première manifestation publique. Elle va de pair avec la montée de la mémoire, dont elle est le corollaire dans l'espace public et, bientôt, dans les politiques publiques. [...] cette seconde acception est portée par un changement de regard sur ce que doit être le patrimoine. » <sup>7</sup>

Cette évolution a été documentée par les historiens comme par les sociologues<sup>8</sup>. Luc Boltanski et Arnaud Esquerre ont, depuis, bien montré comment le patrimoine était devenu une nouvelle ressource économique, combien l'exploitation de ces « gisements patrimoniaux abondants, constitués de longue date et qui, particulièrement en France depuis la révolution, s'étaient trouvés systématiquement exploités, conservés et réhabilités, parce que l'État voyait en eux des instruments d'unification nationale » faisait désormais partie de la nouvelle « économie de l'enrichissement », qui tire sa substance d'un passé devenu « source de création de richesse<sup>9</sup> », dans les domaines de l'industrie du luxe, des arts, du commerce d'objets anciens, des fondations et des musées<sup>9</sup>.

La littérature n'a pas échappé à cette logique<sup>10</sup>. Elle en a connu les effets de trois manières au moins : dans l'édition, en prenant place parmi les célébrations et les commémorations nationales et au filtre, enfin, des réformes de l'enseignement du français et de la littérature à partir de 2000. Dans l'édition, le phénomène de patrimonialisation parmi les plus spectaculaires a été, au cours des quarante dernières années, l'entrée massive dans la « Bibliothèque de la Pléiade » – monument et instance majeure de consécration littéraire s'il en est (l'éditeur est parvenu à imposer l'expression « faire son entrée dans la Pléiade ») – d'une grande partie des auteurs français majeurs publiés par les éditions Gallimard au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Sur les 100 derniers titres publiés dans la collection depuis 2008, les auteurs du XX<sup>e</sup> siècle représentent 60 % des entrants. Au nombre total de 90, ils dominent désormais tous les autres siècles, si bien que la Bibliothèque peut sembler donner l'impression d'être devenue, au fil des dernières décennies, une bibliothèque idéale du XX<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>.

Il faut noter que les voies de la patrimonialisation littéraire à la française n'épousent pas ici, nécessairement, pour des motifs commerciaux évidents, celles de la reconnaissance et de la consécration internationales : un écrivain et journaliste, populaire mais jamais traduit depuis plusieurs décennies, tel Jean d'Ormesson, gloire nationale, est récemment entré dans la « Bibliothèque de la Pléiade » tandis qu'aucun des deux récents Prix Nobel français de littérature, auteurs de la même maison, Jean-Marie Gustave Le Clézio (2008) et Patrick Modiano (2014) n'y figure à ce jour. Dans le même ordre d'idées, il faut relever la soixantaine d'albums Pléiade, « monographies littéraires illustrées » (selon la présentation de l'éditeur), qui ont été publiés depuis 1962 (*Album Balzac*) et sont, avec le temps, devenus des objets recherchés par les collectionneurs et les bibliophiles. Exemple encore de ce rapport de nostalgie patrimoniale à la littérature, cette fois celle des débuts du XX<sup>e</sup> siècle et de la première N.R.F., la publication de *Réflexions sur la politique* et de *Réflexions sur la littérature* d'Albert Thibaudet, critique littéraire attiré de la revue jusqu'à sa mort en 1936, dans deux collections grand public, Bouquins (Laffont) et Quarto (Gallimard) en 2007.

Le regain d'intérêt pour les biographies d'écrivains représente un autre aspect visible de la patrimonialisation de la littérature. Deux collections sont spécialement consacrées à ce genre, longtemps tenu pour peu légitime. « NRF Biographies » a vu le jour en 1988, quatre ans après la disparition de la collection « Leurs Figures » (née en 1941 et consacrée aux hommes célèbres). Le site de l'éditeur la présente ainsi : « ces volumineuses biographies, fruits d'un travail de recherches patient et audacieux répondent à un intérêt renouvelé des publics pour le parcours de leurs contemporains illustres. C'est renouer avec une grande tradition éditoriale. » La collection comprend aujourd'hui une cinquantaine de titres (Paul Morand tout récemment). Leur nombre, une soixantaine, est légèrement supérieur chez Fayard. La dernière vient d'être consacrée aux Frères Goncourt. Il faut compter aussi avec plus de 70 biographies d'écrivains dans la collection « Grandes Biographies » de Flammarion. L'auteur d'une biographie de Cocteau, parue à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la disparition du poète, estimait que « la biographie n'est plus un genre [...] dégradé de la critique : elle est une branche de la littérature entretenant, autrement que le roman, un rapport fasciné avec la fiction que secrète tout individu »<sup>12</sup>.

Les auteurs de ces livres sont des journalistes littéraires ou des universitaires. Le genre rencontre l'intérêt du public, alors que les études critiques et universitaires sur la littérature ont presque disparu des catalogues des grands éditeurs généralistes. Ces biographies ont supplanté les monographies critiques des collections de l'époque éditoriale antérieure : « Poètes de toujours » (1944-1994, 270 volumes, Seghers), « La Bibliothèque idéale » (« monographie sur les grands auteurs contemporains, avec études, chronologies, morceaux choisis, annexe, bibliographie », Gallimard), « Écrivains de toujours » (1951-1981, 106 volumes) et « Les contemporains » (une vingtaine de titre entre 1988 et 2000) aux éditions du Seuil ou encore *Qui êtes-vous ?* (La Manufacture, à partir de 1987)<sup>13</sup>. Meilleure vente de la collection « NRF Biographies », la biographie consacrée à Marguerite Duras, en 1998, s'est vendue à près de 95 000 exemplaires. La mort de l'auteur est une opération bénéficiaire.

La parution de ces volumes est souvent couplée avec d'autres événements – célébrations, anniversaires ou expositions. La biographie de Proust (« NRF Biographies ») a été publiée en 1996 à l'occasion d'une exposition organisée à la BNF. En 2003, celle de Cocteau (même éditeur) a accompagné l'exposition qui lui était alors consacrée par le Centre Pompidou (Cocteau avait été préféré à Tristan Tzara, écarté par crainte d'un nombre d'entrées insuffisant). *Marguerite Duras l'album d'une vie* a paru chez Flammarion en 2014, année du centenaire de la naissance de l'auteur. Anniversaires et biographies instaurent un rapport filtré à la littérature, mettant au premier plan la figure de l'auteur ou l'écrivain comme célébrité, plutôt que les textes, qui semblent comme s'éloigner. Il faudrait ajouter à cette veine la série *Un Été avec* de la radio du service public, France Inter (*Un été avec Montaigne*, 2013, vendu à 150 000 exemplaires ; *Un été avec Baudelaire*, 2015 ; *Un été avec Pascal*, 2020 ; *Un été avec Proust*, *Un été avec Valéry*, etc.)

Parlons de la mise en place des célébrations nationales. En 1974, le ministre des Affaires Culturelles, gaulliste historique, auteur avec Joseph Kessel des paroles du « Chant des partisans » et de romans historiques adaptés à la télévision d'État, Maurice Druon, a créé une Délégation aux célébrations nationales. À côté des cérémonies nationales relevant du ministère des Armées, il a donc existé des célébrations nationales (devenues commémorations nationales en 2011, j'y reviens plus loin). Un Haut comité des célébrations nationales a succédé à la Délégation aux célébrations nationales ; il a été chargé de dresser, chaque année, une liste des anniversaires susceptibles d'être retenus dans les grands domaines suivants : vie politique et institutions ; littérature et sciences humaines (les sciences humaines ont été ajoutées et rattachées à la littérature en 1999) ; arts, sciences et techniques. Ces anniversaires figurent dans le *Recueil des célébrations nationales*, édité par le ministère de la Culture.

Pour ce qui est de la littérature, ces célébrations nationales peuvent indifféremment commémorer le centenaire de la mort ou de la naissance d'un écrivain, le cinquantenaire de sa mort, la parution de l'une de ses œuvres (en 2013 ont été commémorés les centennaires des publications de *La Colline inspirée* de Barrès et de *Du Côté de chez Swann*, premier tome d'*À la recherche du temps perdu*) ou encore l'anniversaire d'une distinction remarquable : le cinquantenaire de l'attribution du Prix Nobel de littérature à Albert Camus a été célébré en 2007 et celui du cinquantenaire du Nobel attribué à Saint-John Perse l'a été en 2010. Les centennaires de la naissance de Simone de Beauvoir et le cinquantenaire de la mort de Joseph Peyré ont été commémorés en 2008. Le centenaire de la naissance de Sartre l'a été en 2005 ; le philosophe a aussi été honoré en 2020, pour être mort en 1980. En 2011, on s'est souvenu des centennaires de la naissance de Jean Cayrol, Henri Troyat, Hervé Bazin et des cinquantennaires des disparitions de Frantz Fanon et de Blaise Cendrars. En 2013, on a commémoré les centennaires de la naissance de Camus, d'Aimé Césaire et de Charlotte Delbo. En 2018, nous devons fêter le 250<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Chateaubriand et le 150<sup>e</sup> anniversaire des naissances de Claudel, Edmond Rostand et Gaston Leroux. Inventaire à la Prévert...

Au moyen de ces célébrations et de ces commémorations, l'État patrimonial construit la littérature autour de dates, d'anniversaires, de noms et de biographies d'auteurs, et de quelques titres d'œuvres. La littérature est discutée et exposée, ce qui est heureux, hors de l'université et de l'école, à l'occasion de centennaires qui conduisent, ce qui l'est moins, à aligner la recherche sur le calendrier mémoriel officiel, alors que sa logique lui est en principe étrangère. De même, les projets financièrement soutenus depuis sa création en 2005 par l'Agence nationale de la recherche (ANR) en matière littéraire témoignent-ils de la part prise par le patrimoine : les numérisations de corpus l'emportent largement sur les questions nouvelles<sup>14</sup>. 2014, année du bicentenaire de sa mort a vu l'inscription de Sade (1740-1814) au programme des célébrations nationales. L'inscription a automatiquement généré et déclenché colloques et journées d'études, à Paris (« Sade lecteur de Rousseau », « Sade en jeu »), dans les châteaux de Sade en Provence (« Les lieux de la fiction sadienne », château de Lacoste, monument historique depuis 1992, propriété du couturier Pierre Cardin ; « Sade de l'enfance à l'auteur », château de Saumane, monument historique depuis 1981), à l'étranger (Oxford : « Sade l'inconnu ? » ; Winnipeg : « Sade dans tous ses états : deux cents ans de controverses »). Plusieurs expositions ont rythmé l'année : *Sade attaquer le soleil* (Musée d'Orsay), *Sade marquis de l'ombre, prince des Lumières* (Musée des lettres et manuscrits, où était exposé le rouleau manuscrit des *Cent Vingt Journées de Sodome* écrit à la Bastille en 1785), *Sade un athée en amour* (fondation Bodmer en Suisse). À l'occasion de cet anniversaire, est paru un *digest* en un volume, une sélection des trois volumes d'œuvres antérieurement parus dans la « Bibliothèque de la Pléiade » à partir de 1990, intitulée *Justine et autres romans*.



Le rouleau manuscrit des *Cent Vingt Journées de Sodome* de D.A.F. de Sade.

Le nouveau régime du patrimoine a aussi le présent pour horizon. Cette conception nouvelle a été assez bien illustrée par ce qui s’est produit en 2015, lors du centenaire de la naissance de Roland Barthes<sup>15</sup>. La commémoration a donné lieu à près d’une trentaine de colloques et journées d’études en France et à l’étranger, souvent dans les lieux prestigieux (Collège de France, British Academy), à la publication d’une dizaine d’inédits et d’études critiques, à une nouvelle biographie (deux existaient déjà), à une adaptation théâtrale des *Fragments du discours amoureux* et à trois expositions dont l’une dans ce lieu patrimonial entre tous qu’est la Bibliothèque nationale de France, intitulée *Les Écritures de Roland Barthes*, consacrée à « celui qui fut tout à la fois un intellectuel, un théoricien du langage et de la littérature et un écrivain essentiel de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle » (présentation de la BNF). Comment l’oublier ?



Roland Barthes, Esplanade de la laïcité, Cherbourg, lieu de naissance de Barthes, statue en bronze, inaugurée le 8 décembre 2014, œuvre de Christine Larivière (2011).

La patrimonialisation installe un nouveau rapport à la littérature, qui n'est plus critique mais d'admiration. L'admiration appelle le consensus. Celui-ci se révèle difficile à recueillir lorsque le patrimoine n'est pas stabilisé, comme c'est le cas

pour les auteurs et les œuvres du siècle passé. C'est ainsi qu'en 2011 l'inscription de Louis-Ferdinand Céline (pour le cinquantenaire de sa mort, en 1961) dans le recueil des célébrations nationales a suscité une polémique publique. Au nom de l'association des Fils et Filles de déportés juifs de France (FFDJF), Serge Klarsfeld s'est indigné que l'on puisse « célébrer » l'écrivain et a demandé son retrait de la liste des célébrations nationales <sup>16</sup>. D'autres associations et des écrivains ont pris position. Le ministre a retiré l'auteur de *Voyage au bout de la nuit* et de *Bagatelles pour un massacre* de la liste des célébrations républicaines. À la suite de cette affaire, les « célébrations » ont été débaptisées, puis rebaptisées « commémorations ». Ce changement terminologique, pourtant, n'a pas suffi. Une nouvelle polémique a éclaté, en 2018, cette fois avec l'inscription de Charles Maurras dans le recueil des commémorations nationales. La notice consacrée à Maurras, rédigée par un professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris-Sorbonne, ne disait mot de son antisémitisme. La ministre a pris la décision de retirer le nom de Maurras de la liste des honneurs républicains et du *Livret annuel des commémorations nationales*. Quelques jours plus tard, un autre historien s'est inquiété de la présence dans cette liste d'un autre écrivain, collaborateur, Jacques Chardonne (il était mort en 1968, soit cinquante ans auparavant) :

« On peut discuter de l'œuvre littéraire de Jacques Chardonne et de son intérêt aujourd'hui. Mais fondamentalement, faisait remarquer Nicolas Offenstadt, il représente le symbole de l'écrivain qui a prôné la collaboration avec les Allemands. Il a défendu la collaboration avec les nazis de manière extrêmement claire et nette [...] Comment commémorer ce type d'attitude qui n'est pas séparable de l'ensemble du personnage ? » <sup>17</sup>

Comme celle sur Maurras dissimulait son antisémitisme, la notice commémorative consacrée à Chardonne, rédigée par P.-L. Moudenc (pseudonyme d'un professeur de lettres classiques en lycée à la retraite), collaborateur littéraire régulier de l'hebdomadaire d'extrême droite *Rivarol*, dissimulait son nazisme. À la suite de la décision de la ministre, dix des douze membres du Haut comité chargé de choisir les personnalités dignes d'être commémorées, ont démissionné. Dans une tribune au *Monde*, deux d'entre eux, historiens, ont justifié leur choix en distinguant célébration et commémoration <sup>18</sup>. Après s'être déjà interrogée sur « la pertinence de cette démarche mémorielle conduite au nom de l'État par des experts » (c'est-à-dire sur le fait de savoir s'il fallait encore considérer la littérature comme une affaire d'État), la ministre, Françoise Nyssen, par ailleurs éditrice, prenant acte de la démission de la quasi-totalité de ses membres annonçant, dans un communiqué de presse, une évolution du Haut Comité aux Commémorations nationales :

« La récente polémique sur la notice de Charles Maurras dans le *Livre des commémorations nationales* a mis en lumière l'existence d'une ambiguïté persistante dans le débat public entre « célébration », « commémoration » et « devoir de mémoire ». Le cas de Charles Maurras a ravivé cette question quelques années après le cas de Louis-Ferdinand Céline. Il a donc été décidé de clarifier le statut, le fonctionnement et les publications du Haut Comité aux Commémorations nationales. La ministre a fait savoir aux membres du Haut Comité sa volonté de mettre fin à l'édition du livre sous l'égide du ministère de la Culture [...] Les travaux de réflexion se poursuivent néanmoins sur cette question dont la sensibilité s'est manifestée avec évidence. » <sup>19</sup>

Le Haut Comité a été supprimé par un arrêté du 27 novembre 2019 : il a fait partie de la cinquantaine d'observatoires qui ont disparu au nom de la simplification administrative, à la suite des décisions prises par le 4<sup>e</sup> Comité interministériel de la transformation publique <sup>20</sup>.

Une autre polémique a surgi, toujours en 2018, décidément *annus horribilis*, quelques mois plus tard, à propos de la maison de Pierre Loti à Rochefort, fermée au public dans l'attente d'une rénovation, que le Président de la République avait prévu de visiter pour lancer le nouveau « Loto du patrimoine » organisé par la Française des jeux sur la suggestion d'un animateur de télévision, chargé de mission par Emmanuel Macron sur les monuments en péril. Dans une tribune du journal *Le Monde*, publiée le 1<sup>er</sup> juin 2018, plusieurs représentants de l'Union des étudiants juifs de France, de SOS Racisme et de l'Union générale arménienne de bienfaisance France demandaient au président de la République « de renoncer à se rendre dans la maison de Pierre Loti, à l'occasion du lancement du « Loto du patrimoine », de retirer cet édifice de la liste des bénéficiaires de cette belle initiative et de débaptiser les établissements scolaires au nom de cet auteur de discours de haine ». L'animateur chargé du Loto du patrimoine devait indiquer qu'il fallait « séparer l'œuvre de l'homme », et croyait



pouvoir affirmer, à ceux qui avaient rappelé l'antisémitisme de l'écrivain, que Loti avait été dreyfusard – ce qu'il n'a pas été <sup>21</sup>.



Vue de la maison Pierre Loti, Rochefort.

Le choix de la maison de Loti pour le lancement du Loto du patrimoine me conduit sur la voie des maisons d'écrivains, de leur vogue actuelle, de la littérature qui les fait connaître et de celle qui analyse le phénomène qu'elles constituent. Une Fédération nationale des maisons d'écrivains et des patrimoines littéraires a vu le jour en 1997, à la suite d'un plan gouvernemental engagé en 1995. Elle recense près de 400 « lieux littéraires » et une centaine de maisons, soit un record mondial. À l'exception de lieux depuis longtemps célèbres comme Nohant pour Georges Sand, et des demeures de Hugo ou de Balzac, ces maisons ont longtemps été des lieux pauvres. Les réalisations récemment ouvertes comme la propriété de la Vallée-aux-Loups à Chatenay-Malabry occupée par Chateaubriand entre 1807 et 1818, le Château de Monte Cristo à Port-Parly construit par Dumas en 1846, l'auberge pour les cochers d'eau de Vulaines-sur-Seine, séjour de vacances de Mallarmé et lieu de sa mort en 1898, ou encore la petite maison du Mont-Louis à Montmorency où Rousseau a rédigé *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, *Du Contrat social* et *Émile* entre 1757 et 1762, le domaine de Malagar de la famille Mauriac, la maison de Colette dans son village natal de Saint-Sauveur en Puisaye, le moulin de Villeneuve à Saint-Arnoult-en-Yvelines acquis par Aragon et Elsa Triolet en 1951, le manoir villa du Mont-Noir propriété familiale où Marguerite Yourcenar a passé les premières années de son enfance, sont en train de modifier profondément leur image <sup>22</sup>.

Ouverts au public, le plus souvent acquis par des collectivités locales, ce sont désormais des sites patrimoniaux et, pour la plupart, des musées. Il existe, au reste, toute une littérature de guides qui se font les relais de ces nouveaux lieux. Le phénomène des maisons-musées s'inscrit dans l'économie du tourisme culturel régional, qui s'est considérablement développé dans les années 1980 :

« La décentralisation culturelle a multiplié ces sites littéraires depuis que chaque ville ou chaque région ont eu à cœur de remettre à l'honneur les auteurs qui leur sont attachés. La liste s'est allongée considérablement depuis vingt ans, jusqu'à en compter aujourd'hui plus d'une centaine. Elle continue de croître. [...] Presque tous les écrivains français ont désormais "leur" maison, et rares sont ceux qui restent sans domicile fixe. » <sup>23</sup>

En 2018, une étude recensait plus de 180 maisons d'écrivains ouvertes au public. La centaine des maisons participant à l'enquête annuelle de fréquentation totalisait un million et demi de visiteurs. Le moulin de Daudet reçoit plus de cent mille visiteurs par an, la maison de Rostand à Cambo plus de quatre-vingt mille et la Vallée-aux-Loups plus de quarante mille. À l'image des journées du patrimoine, il existe désormais des journées nationales des maisons d'écrivains. Les médias se sont saisis du phénomène. À partir de 2011, une série documentaire télévisée animée par un présentateur vedette, « Une maison, un écrivain », a été consacrée aux lieux de vie des écrivains<sup>24</sup>. Rebaptisée ensuite « Une maison un artiste », la série, qui a débuté avec un film sur Françoise Sagan et le manoir de Breuil, a connu huit saisons<sup>25</sup>. Il est même des biographies de maisons sur le modèle des biographies d'objets : Michelle Perrot a retracé le destin de *George Sand à Nohant. Une maison d'artiste*, au cœur du Berry<sup>26</sup>.



Domaine de Malagar, Centre François Mauriac.



Maison Victor Hugo, Guernesey.

Il est vrai que « dans tous les pays du monde dotés d'une littérature, les maisons d'écrivains sont l'objet de soins et les lieux de souvenirs » ; il est vrai encore que le destin des « grands écrivains » est de « nourrir un culte non seulement autour de leur œuvre mais aussi autour de leur vie »<sup>27</sup>. On peut faire remonter le phénomène à la pratique des pèlerinages littéraires initiés par le romantisme et aux cultes des grands hommes mis en place dans les États-Nations, au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>. On peut surtout noter, avec Daniel Fabre, que « la grande majorité des pèlerins littéraires n'a rien à voir avec l'élite des lecteurs et des connaisseurs de l'œuvre », que les discours tenus autour des maisons d'écrivains « n'affrontent jamais véritablement l'analyse de l'engouement des promoteurs et des visiteurs pour les lieux d'écriture, le lien entre l'œuvre, la vie et le lieu est donné comme une évidence » et que le phénomène a, d'abord, permis à la littérature de manifester « certains traits communs du patrimoine : elle devient visible et visitable, elle entre dans la panoplie des choses précieuses qui font la singularité d'un lieu »<sup>29</sup>. L'État invente, en réalité, un patrimoine littéraire pour ceux qui ne lisent pas.

Depuis une vingtaine d'années, l'idée d'une littérature devenue « patrimoine » a fait son chemin, ou plutôt son retour, dans l'enseignement secondaire. Après une domination sans partages de l'histoire littéraire dans l'immédiat après-guerre, symbolisée par les dizaines de manuels scolaires de littérature vendus par Lagarde et Michard, professeurs de lettres supérieures aux lycées Louis-le-Grand et Henri IV à Paris – les 6 volumes, du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle, « Les Grands Auteurs français du programme – Anthologie et Histoire littéraire », ont paru entre 1948 et 1962 –, puis de son éclipse (les Lagarde et Michard ont cessé d'être prescrits dans les classes à partir de 1992) au profit d'un thématisme qui s'est révélé catastrophique, l'enseignement secondaire est retourné à la patrimonialisation de la littérature, une patrimonialisation nouvelle manière, imprégnée de la patrimonialisation héritée des années 1980. Le surgissement, par capillarité ou transfert de domaine, de l'idée que la littérature serait un patrimoine – un ensemble à sauvegarder plutôt qu'une histoire et une création continue de formes – doit sans doute beaucoup à l'inquiétude des enseignants de français et de lettres confrontés à la baisse des effectifs des filières littéraires de l'enseignement secondaire et à leur stagnation, puis à leur déclin, à l'Université (alors même que, sous l'effet de la démocratisation, les effectifs de bacheliers et d'étudiants ont globalement cru), aux termes dans lesquels a été engagée la querelle de l'école et des programmes de collège et de lycée autour des années 2000 (méthodes versus contenus, connaissances des situations et des genres de discours versus œuvres), à la difficulté d'ouvrir les corpus à la littérature européenne<sup>30</sup>, au souci de rétablir la place des « humanités » ou aux alarmes suscitées par le sort du français dans un monde globalisé.

Le patrimoine a en fait ici tué l'histoire. Rares sont, par exemple, les enseignants-chercheurs spécialistes des littératures des « siècles anciens » (du Moyen Âge tardif au XVIII<sup>e</sup> siècle) qui songent à une actualisation de ces siècles et à une dialectique possible avec l'époque présente<sup>31</sup>. Hors l'école et l'université, l'idée d'une littérature devenue patrimoine a trouvé une de ses illustrations intellectuelles brillantes et motrices dans la monumentale entreprise traditionaliste des *Lieux de mémoire* (1984-1992), conduite lors de l'approfondissement de la construction européenne qui, s'agissant de la littérature, a été marquée par la tentative du concepteur des volumes de ressusciter l'alliance des débuts de la Troisième République entre historiens de la France et historiens de la littérature française (Ernest Lavisse/Gustave Lanson). Dans

cet ensemble, la littérature est patrimoine ou lieu de mémoire en ce sens qu'elle n'appartient qu'au passé : l'Académie française, la conversation, le génie de la langue française et « *La Recherche du temps perdu* de Marcel Proust » (à la fois madeleine et monument) sont les seules entrées qui lui sont réservées <sup>32</sup>.

Alors que le terme *patrimoine* « était auparavant totalement absent des programmes précédents », qui qualifiaient les œuvres de « majeures » de « référence » ou de « significatrices », les programmes scolaires qui ont suivi l'introduction du socle commun de connaissances en 2006, écrit Brigitte Louichon, ont progressivement fait droit aux expressions « patrimoine littéraire », « littérature patrimoniale », « œuvres du patrimoine » ou encore « textes patrimoniaux » <sup>33</sup>. Ces formulations ont intégré l'ensemble des programmes parus entre 2008 et 2012, de la maternelle au lycée. Cette requalification du corpus scolaire littéraire, classique ou de référence, a inévitablement infléchi la représentation de la littérature et de ses usages. La littérature, poursuit Brigitte Louichon, a été redéfinie comme un ensemble d'objets patrimoniaux constitués par les textes, existant comme hors du temps de l'histoire et de la glose. Cette introduction du terme patrimoine dans les textes institutionnels conduit, conclut-elle, à « une vision passéiste de la littérature et de son enseignement ».

La philosophie ici sous-jacente est que, menacée par d'autres pratiques culturelles (le numérique, la musique, le cinéma, la bande dessinée, le roman graphique), la littérature serait un chef d'œuvre en péril <sup>34</sup> et que ses œuvres devraient être préservées. L'idée témoigne à n'en pas douter d'une double réalité : la fin de la prise en charge dominante de la littérature par l'institution scolaire et universitaire, la fin du discours jusqu'alors dominant de l'École sur la littérature. La réalité de la crise actuelle des études littéraires dans leur fonction traditionnelle fait croire à tort à une crise de la littérature.

La volonté de sauvegarde et de patrimonialisation s'est souvent accompagnée d'un discours d'escorte sur la fin de la littérature, qui a emprunté les formes et les genres connus de l'oraison funèbre, du tombeau ou de la prosopopée. Installée dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Alexandre Gefen l'a bien montré, cette thèse de la mort de la littérature est réapparue à la fin des années 1970, sous la plume de Marc Fumaroli, successeur de Roland Barthes au Collège de France en 1980, historien de la rhétorique et de la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle, hostile au rapprochement des études littéraires et des sciences humaines qui avait fait la richesse des années 1960, et opposant pamphlétaire, dans *L'État culturel. Essai sur une religion moderne* (1991), à la politique culturelle gaulliste conduite par André Malraux, qui était faite d'un mixte d'éducation populaire et de programmes de la Résistance <sup>35</sup>. Cette thèse, associée à un rejet idéologique du présent et de sa littérature, a, depuis, connu plusieurs variations et extensions remarquées : *L'Adieu à la littérature. Histoire d'une dévalorisation (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)* (2005) chez William Marx, *Les Antimodernes. De Joseph de Maistre à Roland Barthes* (2005) chez Antoine Compagnon, successeur de Marc Fumaroli au Collège de France, ou bien encore *Désenchantement de la littérature* (2007), *L'Enfer du roman. Réflexions sur la postlittérature* (2010) suivis de *Déchristianisation de la littérature* (2018) chez un écrivain fortement marqué, Richard Millet.

Le discours sur la mort de la littérature (mort de la reine, mort de la mère) est essentiellement masculin et, parfois, d'une misogynie sans égale :

« La féminisation des études littéraires et de l'enseignement a des conséquences inattendues, dans certains pays comme le Liban, l'Égypte, la Tunisie et, bientôt en Europe, y compris en France, non seulement dans l'apprentissage de la langue mais aussi pour la littérature, qui est de plus en plus perçue comme l'apanage des femmes, c'est-à-dire une activité de seconde zone, voire méprisable, les femmes constituant ainsi une seule et même voix, sorte de Shéhérazade monstrueuse et diverse, universelle et inaudible, entérinant la mort de la littérature au sein même du sentimentalisme postlittéraire, en un redoublement féminin du monde : sa vocalisation infinie qui, loin de retarder le moment de la mort, nous y précipite. » <sup>36</sup>

Cette inquiétude a pu revêtir une dimension idéologique : la « mort de la littérature » – on dit « la » littérature, mais on pense en fait à la littérature « française » – a souvent été interprétée, par ceux qui la redoutaient, comme un signe du recul de la France dans l'ensemble européen et sur la scène littéraire mondiale. On doit cependant rappeler l'évidence que porte toute prosopopée : « le discours du mort est un discours vide » <sup>37</sup>. Quoi qu'il en soit, il semble que, pour que la littérature devienne patrimoine, il faille qu'elle soit chose du passé.

Pour ses partisans, la patrimonialisation de la littérature est garantie de sa sanctuarisation. Elle témoigne surtout, me semble-t-il, d'une évolution institutionnelle historique : la fin de la fonction centrale attribuée à la littérature par l'École, en France à partir des dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, dans l'apprentissage de la langue et la fin du rôle prépondérant de l'École comme garante de l'histoire littéraire nationale. La patrimonialisation coïncide avec une anomie certaine du discours universitaire et savant en tant que discours de légitimation de la littérature et, en particulier, de l'histoire littéraire née au XIX<sup>e</sup> siècle, qui semble ne plus savoir de quelle histoire globale elle fait partie aujourd'hui. Daniel Fabre invitait à lire l'engouement pour les maisons d'écrivains comme « un indice de la crise profonde que traverse aujourd'hui la transmission de la littérature »<sup>38</sup>. À propos des maisons de Ronsard, Corneille, Bossuet ou madame de Sévigné, il relevait qu'elles concernaient des écrivains qui, tous, avaient été enseignés à l'école, avaient fait partie des « classiques » et

« figuré jusqu'à une date récente dans les canons de la littérature nationale : canon du collège pour certains écrivains des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, canon de l'école communale pour ceux que l'on a voués à l'éducation enfantine. La maison d'écrivain s'apparente dans ce cas-là à un musée de l'école [...] dans lequel on retrouve un souvenir qui est moins celui de l'œuvre que de son enseignement, qui est moins celui de l'écrivain que celui de sa médiation scolaire, le tout prenant sens dans une image de la France dont on regrette, depuis des décennies, l'amoindrissement. »<sup>39</sup>

Brigitte Louichon partage ce point de vue : elle considère la requalification patrimoniale de la littérature par l'école comme « la continuation logique d'un affaiblissement en termes de positionnement hiérarchique et symbolique tant dans le champ social que dans le champ de l'enseignement »<sup>40</sup>.

Pour reprendre les remarques de bon sens de Jean-Marie Schaeffer, il faut constater que les voies de la culture humaniste ne sont plus celles de la culture classique et qu'on ne doit pas confondre les études littéraires, et encore moins la littérature, avec leurs institutionnalisations passées<sup>41</sup>. Se produit aujourd'hui avec l'enseignement de la littérature française et de ses auteurs (modèles de style, d'écriture) ce qui s'est passé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec les programmes d'étude, hégémoniquement centrés sur le corpus gréco-latin, laissant peu à peu entrer des auteurs français tandis que le conservatisme des programmes freinait l'accès des auteurs modernes. C'est seulement si l'on identifie la culture littéraire avec la définition qu'en ont donné les études et l'histoire littéraires aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles que l'on peut déplorer un état de crise. Bien sûr, le projet normativiste des études littéraires, défini il y a plus d'un siècle dans le cadre de l'État-Nation et d'une école réservée à peu, la mission de reproduction et de promotion des valeurs culturelles que la société ou ses acteurs dominants pensaient qu'il fallait promouvoir et développer, ne peut plus être de mise aujourd'hui. Moins la littérature « classique » tient de place à l'École, plus elle devient objet de commémoration, objet culturel. La patrimonialisation de la littérature est l'effet du déport, du transport de la littérature de l'institution scolaire et universitaire vers la « culture ».

Pour la génération d'étudiants et d'étudiantes, qui est venue aux études et à la théorie littéraires après 1970, dans le mouvement d'ouverture et de démocratisation de l'enseignement supérieur, et qui sont ensuite eux-mêmes devenus chercheurs et enseignants-chercheurs, le contemporain et la littérature contemporaine existaient dans un rapport de sécession avec le patrimoine. Ils représentaient une alternative à la « passivité commémorative » (Philippe Sollers, *La Guerre du goût*, préface, 1994) et à la fossilisation patrimoniale de la littérature, un contre-discours et un projet. À partir du moment, disons dans les années 1990, où cela n'a plus été le cas, lorsque le contemporain a cessé de constituer cette alternative, il n'a plus bénéficié d'autre légitimité que celle que les médias voulaient bien lui accorder, comme cela a été le cas pour Michel Houellebecq.

C'est aussi le moment où le contemporain est massivement entré à l'Université dans les études littéraires. Une enquête universitaire, réalisée en 2011, a montré que, sur plus de 4 700 sujets de thèses inscrits en littérature et civilisation françaises entre 1993 et 2008, près de la moitié portaient sur la seule littérature des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Les sujets consacrés à la littérature « contemporaine » représentaient à eux seuls près d'un quart de l'ensemble des sujets déposés<sup>42</sup>. Le mode d'approche le plus généralement choisi pour des auteurs déjà légitimés était l'étude monographique. Ces chiffres sont recoupés par ceux dont l'on dispose pour l'École doctorale d'une des deux grandes universités littéraires du centre de Paris. Ici, entre 2014 et 2018, sur près de 400 thèses littéraires inscrites toutes périodes confondues, 30 à 40 % concernent le contemporain (soit des auteurs ou des œuvres d'après 1980) ou l'extrême contemporain, 20 à 30 % le « patrimoine absolu » des grands constituants des romans du XIX<sup>e</sup> siècle (en fait pour l'essentiel Zola et Maupassant, aux dépens de Flaubert, dominant dans les années de la modernité et de la théorie littéraires) mais aussi les décadents, 20 % environ enfin concernent les siècles qui vont du Moyen Âge tardif au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>. Cet engouement pour le contemporain s'est accéléré après 2000.

Le contemporain littéraire, tel que défini par l'Université, l'est en termes chronologiques. Il regroupe « les auteurs actifs à partir de 1980 ou encore actifs après cette date ». Il est analysé, sur la base d'une étude antérieure, comme un âge ou une époque : « la littérature "contemporaine" commence aux débuts des années 80 »<sup>44</sup>. Il relève donc d'abord d'une périodisation, qui ne peut qu'indiquer une contemporanéité faiblement sinon sous-différenciée. Le contemporain n'est pas vraiment une catégorie esthétique, même lorsqu'il se trouve caractérisé par contraste avec le moderne et les dernières néo-avant-gardes littéraires des années 1960, auto-dissoutes au début des années 1980. Contre la littérature des années 1960, celles du Nouveau Roman, il est aussi thématiqué comme un retour du narratif, du référent, de la transitivité et du monde social.

En fait, le contemporain semble au premier abord être tout ce qui, dans la production littéraire aujourd'hui, à l'exception des auteurs contemporains des éditions de Minuit et de P.O.L., est anti Nouveau Roman. Le contemporain participe alors de la grande entreprise de liquidation du Nouveau Roman, c'est-à-dire de la dernière littérature expérimentale réussie, commencée avec *Une littérature sans histoire. Essai sur le Nouveau Roman* de Nelly Wolf (1995). Thèse d'une « littérature sans histoire » et « formaliste », assénée au nom des réalismes et des naturalismes de retour aujourd'hui, mais fautive à la simple lecture des textes du Nouveau Roman : il suffit de réfléchir à l'importance de la guerre, des camps, de l'outre-mer ou de l'Empire colonial français chez Claude Simon, Beckett, Robbe-Grillet ou Marguerite Duras.

Par ailleurs, dans ces définitions par la chronologie, le contemporain est toujours présenté comme une époque sans ombre : est écartée toute réflexion sur l'idée de temps et sur le caractère problématique de la contemporanéité avec une époque, avec son époque<sup>45</sup>. Il est remarquable que dans ces débats, il ne soit presque jamais fait mention de la formule mallarméenne, en tension avec le *Il faut être absolument moderne* rimbaldien : « Mal informé celui qui se crierait son propre contemporain, désertant, usurpant, avec impudence égale, quand du passé cessa et que tarde un futur ou que les deux se remmêlent perplexément en vue de masquer l'écart » (*L'Action restreinte*)<sup>46</sup>.

Une autre interprétation du contemporain, plus ductile et influente, a été souvent sollicitée, celle qu'a proposée Giorgio Agamben, à partir de la reprise de la critique de l'histoire qui figure dans la deuxième des *Considérations inactuelles* de Nietzsche (le « passé qui doit être oublié sous peine de devenir le fossoyeur du présent »). Le « contemporain », selon Agamben, entretiendrait une relation de non transparence avec son temps. Il serait, par essence, inactuel : « Celui qui appartient véritablement à son temps, le vrai contemporain, est celui qui ne coïncide pas parfaitement avec lui ni n'adhère à ses prétentions, et se définit, en ce sens, comme inactuel »<sup>47</sup>. Ce contemporain intégrerait, en outre, une bonne dose de négatif et d'ombre : « Le contemporain est celui qui fixe le regard sur son temps non pour en percevoir les lumières mais l'obscurité [...] Seul peut se dire contemporain celui qui ne se laisse pas aveugler par les lumières du siècle [...] Contemporain est celui qui reçoit en plein visage le faisceau de ténèbres qui provient de son temps. »<sup>48</sup>

Comment comprendre cette dominante du contemporain dans les thèses littéraires, aux dépens des siècles anciens, ceux de l'imagination de l'éloignement ?<sup>49</sup> Elle peut s'interpréter de plusieurs manières, potentiellement contradictoires : comme un désir de dire une actualité de la littérature ; à la lumière de ce que François Hartog a appelé le « présentisme » (l'inflation du présent et l'écrasement du temps long) ; comme un effet de l'immédiateté d'accès à une littérature contemporaine qui se signale par sa banalisation dans le nouveau contexte de la globalisation culturelle et par une déproblématisation de l'écriture, l'attrait du contemporain tenant alors à la relation de plain-pied que tout étudiant ou doctorant (notamment les étudiants internationaux, en nombre parmi les doctorants désormais) peut croire entretenir avec cette littérature (à la différence de la langue et de la littérature de Malherbe ou de Rabelais, par exemple).

À côté de sa désignation comme période ou thématique de formes et de contenus (retour du narratif, retour au monde, procédures d'enquête, etc.), le contemporain se signifierait encore, dit-on, par une nouvelle situation de la littérature, un dialogue avec les autres arts et avec les autres supports de communication. On fait, alors, référence aux expositions et festivals littéraires, aux résidences d'écrivains, aux performances et aux lectures publiques, aux ateliers d'écriture - tous lieux où la vie littéraire française abandonne son air compassé. En France, les vingt dernières années ont vu la littérature se déplacer vers des pratiques qui débordent le cadre du livre et ont modifié les conditions de son expression et de sa réception<sup>50</sup>. Les salons et manifestations littéraires sont devenus des festivals littéraires, à l'image des festivals de théâtre ou de musique<sup>51</sup>. Le ministère de la Culture, dans une étude récente, disait en soutenir près de quatre-vingt-dix. Ils prennent la forme de cafés littéraires, de rencontres avec des auteurs, de lectures de textes par leurs auteurs ou par des comédiens.

La littérature a élargi son territoire en investissant les lieux et les langages des autres arts. L'exposition littéraire s'inscrit dans l'histoire récente des musées, dont le champ d'action ne cesse de s'élargir<sup>52</sup>. Ces expositions (Exposition Barthes au Centre Pompidou en 2002 ; Claude Simon, Oulipo, éditions de Minuit, centenaire de la maison Gallimard, à la BNF, etc.) rapprochent la littérature des arts plastiques. Il faut les mettre en rapport avec ce que Lionel Ruffel et Olivia Rosenthal ont nommé la « littérature exposée »<sup>53</sup>, qui s'incarne également dans le développement sans précédent des pratiques littéraires relevant de l'intervention ou de la performance<sup>54</sup>. Le contemporain se définit sans doute alors comme l'envers de la patrimonialisation, une manière de soustraire la littérature à ce qui la suit comme son ombre, sa métamorphose en patrimoine. Tout cela est vrai et peut participer des tentatives d'élargir le monde social de la littérature.

Il semble cependant que les études sur la littérature contemporaine omettent deux questions essentielles. Elles oublient de traiter des circonstances contemporaines de la littérature et de ses conditions ; elles omettent la question de la langue et de son évolution. La littérature contemporaine française est souvent une littérature qui déborde sur le journalisme et qui s'aligne sur l'actualité – à l'opposé de la littérature qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'invention du feuilleton par la presse, entrait dans le journal<sup>55</sup>. Elle est souvent décrite comme prenant en charge le monde, réparant les vivants ou procédant suivant les voies de l'enquête, au moins dans sa version *mainstream* : « le retour au monde, écrit Hugues Jallon, est en passe de devenir un motif littéraire dominant »<sup>56</sup>. Elle est souvent une littérature qui fait ce qu'on attend d'un grand article de presse, alors même que la presse contient moins de reportages, que les journalistes sont poussés vers l'écriture de livres et que les écrivains écrivent des reportages (cf. le *Libération des écrivains*)<sup>57</sup>. Lorsque le profit et le « temps court » deviennent les premiers principes qui déterminent les choix éditoriaux, les recherches innovantes, comme la poésie et le théâtre en littérature, trouvent plus difficilement leur place, hors le narratif devenu globalement dominant. Il n'est pas souhaitable de dire le contemporain dans les limites d'une « histoire strictement littéraire de la littérature » en évitant de poser la question de ses « conditions historiques »<sup>58</sup>. On pourrait aussi avancer à raison que souvent, « l'écrivain ne sait pas de quels écrivains on a besoin pour remplir l'espace littéraire »<sup>59</sup>.

L'autre question ignorée est celle du rapport au français, à la langue française et à son évolution. On assiste aujourd'hui à une « dé-domination du français » et à sa créolisation comme l'indiquent à la suite d'Édouard Glissant, les œuvres d'auteurs comme Dany Laferrière ou Alain Mabanckou, avec nombre d'autres. Études sur le contemporain et études sur la francophonie devraient fusionner, tant la littérature française aujourd'hui n'existe que dans le monde plus vaste de la francophonie (et de sa grande diversité culturelle : africaine, caribéenne, québécoise, belge, romande...). Faute de l'accepter, demeurant dans l'espace hexagonal, elle reste une littérature de petits blancs, dont Houellebecq est le meilleur exemple, une littérature du ressentiment (Michel Houellebecq est, comme l'on sait, l'écrivain français le plus connu et le plus traduit dans le monde). Dans les deux cas, ce qu'il convient d'opposer au patrimoine, c'est moins le contemporain que la fin de l'ignorance des conditions contemporaines de la littérature et l'inscription du contemporain dans une temporalité historique non déniée.

## NOTES

- ↑ 1 — Cet article a grandement bénéficié des échanges critiques avec Dominique Dupart, Anne Simonin, Philippe Daros et Éric Vigne ; qu'ils en soient ici remerciés. Voir Patricia Parkhurst Ferguson, *La France nation littéraire*, Bruxelles, Labor, 1991.
- ↑ 2 — Dans son allocution de clôture pour l'année du patrimoine, le Président de la République rapprochait ainsi les errements urbanistiques et architecturaux de l'après-guerre et des années 1960-1970 en France de la révolution culturelle en Chine : « Lorsque nous étions en Chine, voici quelques semaines, j'ai découvert [...] que la "révolution culturelle" de la Chine avait été une période d'intense et rapide et systématique destruction [...] d'un certain nombre de monuments y compris les murailles de Pékin [...] nous avons connu en France une révolution culturelle de ce type, qui était celle des excès de la société de consommation. [...] Elle se déroulait à un rythme tel, elle avait des exigences de telle nature qu'elle s'accompagnait d'un effet systématique de destruction ou d'affaiblissement de notre patrimoine national », allocution prononcée par M. Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion de la clôture de l'année du patrimoine, Paris, Conciergerie, 8 décembre 1980.
- ↑ 3 — Alois Riegl, *Le Culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse* [1903], Paris, Le Seuil, 2013.
- ↑ 4 — Jean-Pierre Babelon, André Chastel, « La notion de patrimoine », *Revue de l'art*, n° 49, 1980, réédité par Liana Levi, Aubenas, 2008. Sur l'évolution de la notion de patrimoine culturel : Françoise Choay, *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Le Seuil, 1996 ; Roland Recht, *Penser le patrimoine. Mise en scène et mise en ordre de l'art*, Paris, Hazan, 1998, et les travaux de Dominique Poulot, notamment, *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle. Du monument aux valeurs*, Paris, PUF, 2006.
- ↑ 5 — Roland Recht, *Penser le patrimoine. Mise en scène et mise en ordre de l'art*, Paris, Hazan, 1998, p. 76.
- ↑ 6 — Pierre Nora, « Métamorphose de la commémoration », présentation du *Recueil des commémorations nationales*, Ministère de la Culture, 2000. Et en 2010 : « La métamorphose de la notion de patrimoine a fait de lui, pour le dire brutalement, le contraire de ce qu'il était ; du plus élevé et rare de la création, il est passé au quotidien le plus traditionnel : il relevait par définition de ce qui était hors d'usage, soustrait à l'univers marchand, appartenait au monde des archives, des musées ; il joue un rôle central dans l'économie des sociétés démocratiques ; il était l'expression de la culture, et même la plus haute ; il a envahi la nature elle-même. Bref, c'était autrefois les traces les plus remarquables du passé ; c'est aujourd'hui la totalité des traces du passé en tant que passé. Le patrimoine a quitté son âge historique, national et monumental pour entrer dans un âge mémoriel, social et identitaire », Pierre

Nora, « Les trois âges historiques du patrimoine », in *Cinquante ans après : culture, politique et politiques culturelles*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2010, p. 119-123.

- ↑ 7 — « Patrimoine, histoire et présentisme. Entretien avec François Hartog », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 137, 2018, p. 23-24.
- ↑ 8 — Nathalie Heinich, *La Fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Éditions de la MSH, 2009.
- ↑ 9 — Luc Boltanski, Arnaud Esquerre, *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, Paris, Gallimard, 2017, p. 74-75 et 107.
- ↑ 10 — Voir, par exemple, l'appel à propositions d'articles pour le numéro thématique « Patrimonialisation de la littérature » de la revue *Culture et musées* du printemps 2020.
- ↑ 11 — Je me permets de renvoyer à Philippe Roussin, « La Bibliothèque de la Pléiade », séminaire de William Marx, Construire, déconstruire la bibliothèque, Collège de France, Paris, 11 mars 2020 et à Joëlle Gleize, Philippe Roussin (dir.), *La Bibliothèque de la Pléiade. Travail éditorial et valeur littéraire*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2009.
- ↑ 12 — Claude Arnaud, « Le Retour de la biographie : d'un tabou à l'autre », *Le Débat*, n° 54, 1989.
- ↑ 13 — David Martens, Mathilde Labbé (dir.), *Une fabrique collective du patrimoine littéraire (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles). Les collections de monographies illustrées, Mémoires du livre*, vol. 7, n° 1, 2015 [[en ligne](#)].
- ↑ 14 — Cf. Alain Viala, membre du comité scientifique de l'ANR : « Le comité scientifique de l'Agence nationale de la recherche (ANR) dont je suis membre a décidé de s'intéresser à la création contemporaine et de le faire, entre autres, via le Festival d'Avignon [...] il reste que même les projets de recherche soumis à l'Agence nationale de la recherche restent dans le cadre de la littérature au sens traditionnel de ce terme, c'est-à-dire dans un espace prédéterminé. À part de la patrimonialisation, on ne peut pas en faire grand-chose », « Entretien avec Bruno Blanckeman, Marc Dambre et Alain Viala », in Marie-Odile André, Mathilde Barraband (dir.), *Du « contemporain » à l'université*, Paris, PSN, 2015, p. 25-39.
- ↑ 15 — Voir la rubrique du centenaire du site : <http://www.roland-barthes.org>
- ↑ 16 — Mohammed Aïssaoui, « Célébrer Céline ? Serge Klarsfeld en appelle à Sarkozy » : « Notre exigence me paraît tout à fait naturelle vu les écrits antisémites de Céline. Son talent ne doit pas faire oublier l'homme qui lançait des appels aux meurtres des juifs sous l'Occupation. Que la République le célèbre, c'est indigne [...] Les morts du Vél'd'hiv n'auraient pas aimé que la République célèbre Céline », *Le Figaro*, 21 janvier 2011. En mai 2001, le manuscrit autographe de *Voyage au bout de la nuit*, mis aux enchères publiques à Drouot-Montaigne, avait été acquis par la BNF, qui faisait jouer son droit de préemption, au prix record de plus 12 millions de francs (1,8 millions d'euros).
- ↑ 17 — « Après Charles Maurras, les "commémorations" pour Jacques Chardonne font polémique », *Le Figaro*, 30 janvier 2018.
- ↑ 18 — Jean-Noël Jeanneney, Pascal Ory, « Commémorer n'est pas célébrer », *Le Monde*, 28 janvier 2018.
- ↑ 19 — « Françoise Nyssen annonce une évolution du Haut Comité aux commémorations nationales », Ministère de la Culture, communiqué de presse, 21 mars 2018.
- ↑ 20 — Arrêté du 27 novembre 2019 portant suppression de certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de la culture. *JORF*, n° 0277, 27 novembre 2019.
- ↑ 21 — Vincent Duclert, « Pierre Loti dreyfusard ? Une note critique », *L'Histoire*, 14 juin 2018 [[en ligne](#)].



- ↑ 22 — Michel Melot, *Mirabilia. Essai sur l'Inventaire général du patrimoine culturel*, Paris, Gallimard, 2012, p. 190.
- ↑ 23 — Michel Melot, *Mirabilia. Essai sur l'Inventaire général du patrimoine culturel*, Paris, Gallimard, 2012, p. 190-191. Aurore Bonniot-Mirloup, « Tourisme et maisons d'écrivain, entre lieux et lettres », *Via, Tourism Rerview*, n° 9, 2016 [[en ligne](#)] ; Sylvain Menant, « Maisons d'écrivain et histoire littéraire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 109, n° 4, 2009, p. 771-781 [[en ligne](#)] ; [www.litterature-lieux.com](http://www.litterature-lieux.com) (Fédération des maisons d'écrivains et des patrimoines littéraires) ; Marco Folin Marco, Monica Preti (dir.), *Maisons-musées. La patrimonialisation des demeures des illustres*, *Culture & Musées*, n° 34, 2019 [[en ligne](#)].
- ↑ 24 — La série, produite et présentée par Patrick Poivre d'Arvor, a été diffusée sur France 5 et l'est aujourd'hui en *replay*.
- ↑ 25 — Le manoir de Breuil sur les hauteurs de Honfleur où Françoise Sagan a séjourné entre 1958 et 2004, année de sa mort, a été racheté en 2015 par le P.D.G. d'Eurotunnel, qui « a souhaité redonner au domaine son âme originelle » (*Actu 14*, 25 août 2015).
- ↑ 26 — Michelle Perrot, *George Sand à Nohant. Une maison d'artiste*, Paris, Le Seuil, 2018.
- ↑ 27 — Michel Melot, *Mirabilia. Essai sur l'Inventaire général du patrimoine culturel*, Paris, Gallimard, 2012, p. 190-191.
- ↑ 28 — Anne-Marie Thiesse, *La Fabrique de l'écrivain national. Entre littérature et politique*, Paris, Gallimard, 2020.
- ↑ 29 — Daniel Fabre, « Maison d'écrivain. L'auteur et ses lieux », *Le Débat*, n° 115, 2001, p. 172-177.
- ↑ 30 — Sur la difficulté à faire entendre raison aux traditionalistes républicains et aux pédagogues, voir Tzvetan Todorov (membre du Conseil national des programmes entre 1994 et 2005), *Devoirs et Délices. Une vie de passeur. Entretiens avec Catherine Portevin*, Paris, Le Seuil, 2002, p. 127 et suivantes ; *Id.*, « Le français au lycée », *L'École des lettres second cycle*, 2000-2001, n° 4, 15 octobre 2000, p. 77-81. Sur la querelle de la réforme des programmes, voir Alain Viala, alors président du groupe d'experts pour les Lettres auprès du Conseil national des programmes, « Former la personne et le citoyen. Entretien », *Le Débat*, n° 135, 2005 ; *Id.*, « Le devenir littéraire », *Pratiques*, n° 185-186, 2020. Voir aussi *Propositions pour les enseignements littéraires*, tiré du colloque de la Sorbonne, Paris, PUF, 2000 ; Bernard Lecherbonnier, *Pourquoi veulent-ils tuer le français ?*, Paris, Albin Michel, 2005 ; Pierre Clément, « Les programmes de français et l'enseignement de la littérature : ruptures et continuités depuis 1995 », *Le Français aujourd'hui*, n° 202, 2018, p. 67-80 et le site de l'association Sauver les Lettres [[en ligne](#)].
- ↑ 31 — Je pense à la notion de transitionnalité qu'expose Hélène Merlin-Kajman dans *Fragments d'un discours théorique. Nouveaux éléments de lexicologie littéraire*, sous la direction d'Emmanuel Bouju, Nantes, éditions Cécile Defaut, 2015, p. 371-400 ; voir aussi les travaux de la revue en ligne *Transpositio* et, pour la question des interprétations anachroniques des textes, Hélène Merlin-Kajman, *La Littérature à l'ère de #Me Too*, Paris, Ithaque, 2020.
- ↑ 32 — « La coupole », « La conversation », « Le génie de la langue française », ces trois entrées des *Lieux de Mémoire* signées de Marc Fumaroli sont reprises dans *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, Folio, 1994. « La Recherche du temps perdu de Marcel Proust », entrée signée d'Antoine Compagnon, figure sur le site du Collège de France. Pour une satire bouffonne de l'enseignement de la littérature patrimoniale depuis le Collège de France à partir de la position d'un écrivain contemporain, voir les premières pages de Nathalie Quintane, *Ultra-Proust. Une lecture de Proust, Baudelaire, Nerval*, Paris, La Fabrique éditions, 2017.
- ↑ 33 — Brigitte Louichon, « Le patrimoine littéraire : un enjeu de formation », *Tréma*, n° 43, 2015, p. 22-31.
- ↑ 34 — Tzvetan Todorov, *La Littérature en péril*, Paris, Flammarion, 2007.

- ↑ 35 — Marc Fumaroli, « Une leçon de ténèbres. Méditations au chevet d'une reine morte : la littérature », *Commentaire*, n° 8, 1979, p. 499-510 ; Alexandre Gefen, « Ma fin est mon commencement : les discours critiques sur la fin de la littérature », dossier *Tombeaux de la littérature*, LHT, n° 6, Fabula.org, mai 2009 ; *Id.*, « La Muse est morte, ou la faveur pour elle », in Dominique Viart, Laurent Demanze (dir.), *Fins de la littérature. Esthétique et discours de la fin*, t. I, Paris, Armand Colin, 2011, p. 37-49.
- ↑ 36 — Richard Millet, *L'Enfer du roman. Réflexions sur la postlittérature*, Paris Gallimard, 2010, p. 85.
- ↑ 37 — Jean Bessière, *Qu'est-il arrivé aux écrivains français ? D'Alain Robbe-Grillet à Jonathan Littell*, Loverval, Labor, 2006, p. 48.
- ↑ 38 — Daniel Fabre, « Maison d'écrivain. L'auteur et ses lieux », *Le Débat*, n° 115, 2001, p. 176.
- ↑ 39 — Daniel Fabre, « Maison d'écrivain. L'auteur et ses lieux », *Le Débat*, n° 115, 2001, p. 175.
- ↑ 40 — Brigitte Louichon, « Le patrimoine littéraire : un enjeu de formation », *Tréma*, n° 43, 2015, p. 22-31.
- ↑ 41 — Jean-Marie Schaeffer, *Petite écologie des études littéraires*, Paris, Thierry Marchaisse, 2011.
- ↑ 42 — Marie-Odile André, Mathilde Barraband, Sabrinelle Bédrane, Audrey Lasserre, Aline Marchand, « La littérature française contemporaine à l'épreuve du fichier central des thèses », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 111, n° 3, p. 695-716.
- ↑ 43 — Entretien avec Philippe Daros, directeur, entre 2014 et 2018, de l'École doctorale 120, Littérature française et comparée, Université Sorbonne Nouvelle, 29 novembre 2019.
- ↑ 44 — Dominique Viart, « Le roman contemporain », in Didier Alexandre, Michel Collot, Jeanyves Guérin et Michel Murat, *La Traversée des thèses, bilan de la recherche doctorale en littérature française du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PSN, 2004, p. 90. Marguerite Duras arrivait alors en tête du palmarès, avec près de thèses inscrites sur son œuvre. Les travaux de Dominique Viart ont fait beaucoup pour acclimater le contemporain à l'Université.
- ↑ 45 — Lionel Ruffel, « Les deux contemporanéismes. Réflexion sur les études littéraires du contemporain », in Marie-Odile André, Mathilde Barraband (dir.), *Du « contemporain » à l'université*, Paris, PSN, 2015, p. 141-149.
- ↑ 46 — Cf. Jean-François Chevrier, *L'Action restreinte. L'art moderne selon Mallarmé*, Musée des Beaux-Arts de Nantes, Hazan, 2005.
- ↑ 47 — Giorgio Agamben, *Qu'est-ce que le contemporain ?* Paris, Rivages, 2008, p. 9-10.
- ↑ 48 — Giorgio Agamben, *Qu'est-ce que le contemporain ?* Paris, Rivages, 2008, p. 19, 21 et 22.
- ↑ 49 — Thomas Pavel, *L'Art de l'éloignement. Essai sur l'imagination classique*, Paris, Gallimard, 1996.
- ↑ 50 — David Ruffel, « Une littérature contextuelle », *Littérature*, n° 160, 2010, p. 61-73.
- ↑ 51 — Gisèle Sapiro, Myrtille Picaud, Jérôme Pacouret, Hélène Seiler, « L'amour de la littérature : le festival, nouvelle instance de production de la croyance. Le cas des Correspondances de Manosque », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 206-207, 2015, p. 108-137.
- ↑ 52 — Jérôme Bessière, Emmanuèle Payen (dir.), *Exposer la littérature*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2015.

- ↑ 53 — « La littérature exposée. Les écritures contemporaines hors du livre », *Littérature*, n° 160, 2010, et « La littérature exposée 2 », *Littérature*, n° 192, 2018, dirigés par Lionel Ruffel et Olivia Rosenthal.
- ↑ 54 — Olivier Chaudenson : « L'émergence d'une nouvelle génération d'événements littéraires a contribué, depuis une quinzaine d'années, au renouveau d'une pratique ancienne : la lecture en public. Il existe ainsi aujourd'hui une véritable "scène littéraire" qui considère la littérature comme un art vivant et donne la parole aux auteurs sous de multiples formes », « Les nouvelles scènes littéraires », in Jérôme Bessière, Emmanuèle Payen (dir.), *Exposer la littérature*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2015, p. 103-119.
- ↑ 55 — Marie-Eve Thérenty. *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 2007.
- ↑ 56 — Hugues Jallon, « Revenir au terrier. Pour une littérature extrême », *XXI/XX Reconnaissances littéraires*, n° 1, Paris, Garnier, 2020, p. 247.
- ↑ 57 — Voir les reportages d'Emmanuel Carrère dans *Il est avantageux de savoir où aller* (Paris, P.O.L., 2016).
- ↑ 58 — Hugues Jallon, « Revenir au terrier. Pour une littérature extrême », *XXI/XX Reconnaissances littéraires*, n° 1, Paris, Garnier, 2020, p. 246.
- ↑ 59 — Jean Bessière, *Qu'est-il arrivé aux écrivains français ? D'Alain Robbe-Grillet à Jonathan Littell*, Loverval, Labor, 2006, p. 50.